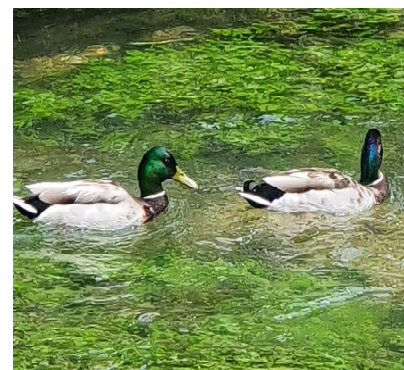






Edito du Maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Un nouveau lever de soleil sur notre beau territoire qui frémit d'activités, comme dans chaque région de France.

Entreprises, artisans, auto-entrepreneurs, commerçants, exploitants agricoles s'affairent et poursuivent leurs travaux, leurs projets.

D'autres regagnent leur domicile après une nuit d'assistance auprès de personnes fragilisées par les aléas de la vie, accidents, maladies.

Les enfants, future génération du monde actif de demain, se préparent pour l'école, tandis que les retraités, dont une grande majorité fait vivre les diverses associations, apportent un dynamisme reconnu et nécessaire.

Comme vous pourrez le voir dans ce bulletin, la santé financière de la commune s'est améliorée ; cependant nous devons rester vigilants au vu des augmentations incontrôlables, portant sur énergies et matériaux.

A noter que le Conseil Municipal, par délibération, a maintenu les taux des taxes communales depuis 2019.

Afin de renforcer l'offre touristique pour une meilleure attractivité de notre territoire, la Communauté de Communes envisage un projet « Création d'un pôle Pierre et Préhistoire » à Rochebertier, la vallée de la Tardoire, ensemble géologique exceptionnel ; le Moulin de la Pierre, moulin hydraulique unique en France ; la Grotte du Placard, découverte d'Art pariétal ; la grotte du Visage ; le Moulin de La Forge à proximité, lieu imprégné d'Histoire, ancienne forge à canons et meunerie toujours active ; les itinéraires de randonnées, le parcours Géocaching Terra Aventura, ses espaces détente, en font un site touristique et culturel très attractif.

Je profite également de ce bulletin pour vous rappeler que les communes de Bunzac et Rancogne avaient conventionné pour l'utilisation d'une plateforme de broyage de végétaux.

Après une entrevue avec Mr Bardoulat, Maire de Bunzac, cette convention est toujours d'actualité pour l'ensemble de Moulins/Tardoire.

Cette plateforme, située à la sortie de Bunzac, direction de La Rochefoucauld-en Angoumois, est accessible aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de Bunzac.

Chaque utilisateur devra s'inscrire sur le registre en présentant son identité et la carte grise du véhicule transportant les végétaux.

Dans cette période de sécheresse, Madame le Préfète nous rappelle la nécessité d'une utilisation raisonnée de l'eau, en limitant les usages non prioritaires.

Je souhaite à tous une bonne lecture, un bel été apaisant et ensoleillé, avec quelques ondées salutaires.

Brigitte Précigout

Maire de Moulins-sur-Tardoire

« Quand nous ne pouvons revenir en arrière, nous ne devons nous préoccuper que de la meilleure façon d'aller de l'avant » Paulo Coelho



Les Finances de la communes



RESULTAT 2021

Section fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 341 472.78 € dont 118 345.72 € (soit 34.65 %) pour les charges de personnels.

Les recettes de fonctionnement sont constatées à hauteur de 381 530.46 € dont 200 732.20 € relatifs aux impôts locaux et taxes et 137 879.94 € de dotation de l'Etat.

Le résultat dégagé est de 40 057.68 € ; ajouté à l'excédent antérieur de 74 114.49 €, le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire de **114 172.17 €**.

Section investissement :

Les dépenses d'investissement s'élèvent, au titre de l'année 2021, à 576 234.95 € essentiellement relatives à la reconstruction de la salle des fêtes de Vilhonneur. 89 971.46 € de recette ont été perçus. Le déficit de l'exercice est comblé par l'excédent 2020 de 691 231.83. Le résultat de clôture de la section d'investissement est de **204 968.34 €**.

IMPOSITION

Les élus municipaux ont fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux au titre de l'année 2022 ; ils seront donc reconduits comme suit :

- Taxe foncière sur le bâti : 32.67 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 37.24 %

Pour mémoire, depuis 2020 et la réforme de la fiscalité, le conseil municipal ne délibère plus concernant la *taxe d'habitation*.

BUDGET 2022

Section de fonctionnement : votée à l'équilibre, à hauteur de **457 399.17 €**

Section d'investissement : votée à l'équilibre, à hauteur de **387 298.70 €**

Récapitulatif des principaux projets :

- Aménagement d'une piste forestière en partenariat avec la commune de La Rochefoucauld-en-Angoumois : 26 000 € TTC. Reste à charge : 4000€ compte tenu de la participation de la commune et de la subvention accordée par la Région.
- Equipement de la salle des fêtes de Vilhonneur en mobilier et vaisselle : 12 000 € TTC
- Travaux d'isolation du secrétariat de mairie : 5 000 € TTC
- Eclairage public – passage aux Leds : 37 000 € TTC
- Création d'une réserve d'eau pluviale : 9 500 € TTC

La salle polyvalente de Vilhonneur

POINT FINANCIER

DEMOLITION-GROS ŒUVRE – RAVALEMENT : LEONARD BATIMENT 151 321.42€

CHARPENTE BOIS : ARBRE CONSTRUCTION 43 970.99 €

COUVERTURE TUILES : LASCOUX 33 323.40 €

MENUISERIES EXTERIEURES BOIS : SYSTEM'BOIS 26 539.90 €

MENUISERIES INTERIEURES BOIS : EBENISTERIE CREATION 83 198.41€

PLATRERIE ISOLATION PLAFONDS : PLATREMAX 67 615.32 €

REVETEMENTS DES SOLS – FAIENCE : GATIER 30 504.00 €

PEINTURE – REVETEMENTS MURAUX NICOLEAU 37 626.86€

CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE SANITAIRE : BERNARD GENIE CLIMATIQUE 72 184.28 €

ELECTRICITE : DELAGE SYSTEME 38 037.29 €

SONORISATION : 8745.71 €

AMÉNAGEMENT DE LA CUISINE-Mat Hôtel : 26 931.60 €

Maitrise d'œuvre- Adobe Architecte et co-contractants : 64 230.72 €

Contrôle -Alpes Contrôles : 7 716.00 €

TOTAL TTC : 691 945.90 €

TOTAL HT : 576 621.57€

Aménagement pourtour de la salle -Entreprise Dubois : 7 005.12 €TTC (5837.60€ HT)

Luminaire ext. Gérard Biais : 609.00 € Four à Pain -Bastien Varneau : 2 741.20 €

Acquisition de vaisselle/mobilier : 12 000 €

TOTAL GENERAL HT : 622 825.21 €

Projet financé avec le soutien de nos partenaires GROUPAMA, le Département de la Charente et l'Etat.

Le reste à charge 112 340 € est supporté par la commune (sans emprunt).



Inauguration de la salle polyvalente le 26 mars 2022

Merci à Justine Gourmandises pour ses succulents gâteaux



TARIFS LOCATIONS

Pour les habitants de la commune

250 Euros

Le locataire s'occupe de l'évacuation de ses ordures ménagères

280 Euros

La commune s'occupe de l'évacuation des ordures ménagères

Pour les extérieurs à la commune

390 Euros

Le locataire s'occupe de l'évacuation de ses ordures ménagères

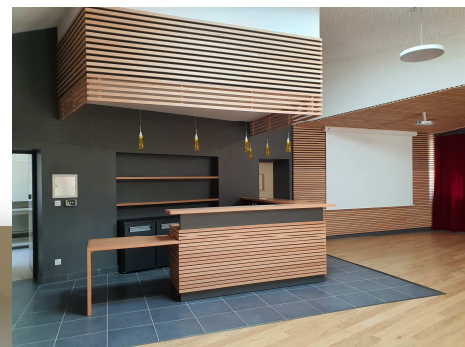
420 Euros

La commune s'occupe de l'évacuation des ordures ménagères

Séminaires à la journée, réunions d'entreprises : **200€ par jour**

Les Associations communales disposent de la salle polyvalente gratuitement à raison de deux week-ends par an maximum et selon le calendrier établi en amont. Au-delà, le tarif « habitants de la commune » en vigueur sera appliqué. Les associations communales, dans la mesure où elles transmettent leur calendrier, sont prioritaires.

Consultez les disponibilités et plus de photos sur notre site internet <https://www.moulins-sur-tardoire.fr>



Le CCAS Centre Communal d'Action Sociale

CONCOURS DE DESSINS DE PÂQUES

Samedi 23 avril, les enfants ayant participé au concours de dessins de Pâques, organisé en mars dernier, ont été reçus dans la nouvelle salle des fêtes de Moulines -Sur-Tardoire. Ainsi ce sont 22 dessins qui ont été exposés tout au long du mois d'avril en mairie.

Chaque participant s'est vu remettre une récompense. Parents et enfants, membres du CCAS et du conseil Municipal se sont retrouvés autour d'un goûter convivial pour le plus grand bonheur de tous.

Les enfants qui n'ont pu assister à la remise des prix, ont été reçus à la mairie.



LES GESTES QUI SAUVENT :

Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé, le mardi 24 mai, une formation sur le thème des gestes qui sauvent. Ce fut l'occasion de s'initier aux gestes de premiers secours pour les agents administratifs et techniques ainsi que les élus et habitants de la commune. Chaque participant s'est vu remettre son attestation de formation aux gestes qui sauvent.



Merci à GROUPAMA et à l'union départementale des sapeurs-pompiers pour l'organisation et la tenue de cette formation gratuite.

Pour rappel, 2 défibrillateurs sont accessibles sur la commune ; un sur la façade de la mairie et le second sur le côté droit de l'ancienne mairie du site de Rancogne.

SUBVENTION A L'INSTITUT CURIE.

En mars 2022 l'Institut Curie a lancé sa campagne nationale de mobilisation "Une Jonquille contre le cancer", afin de collecter 1 million d'euros pour la recherche au bénéfice des patients. Cette année ont été plus particulièrement ciblés les jeunes adolescents et jeunes adultes (AJA) qui ont besoin de traitements spécifiques.

Madame le Maire et les membres du CCAS ont, à ce titre, décidé de voter le versement d'une subvention de 150 euros à l'Institut Curie.



SOLIDARITÉ UKRAINE :



Au nom de tous les habitants, la commune et le CCAS de MOULINS-SUR-TARDOIRE a procédé à l'achat de produits de première nécessité tels que lingettes et coton pour le change des enfants, ou encore lampes de poche et piles.

L'ensemble de ces fournitures a été déposé, par les soins de la collectivité, à la Protection Civile de la Charente.

Le CCAS Centre Communal d'Action Sociale

RAPPEL DES AIDES

Aide aux futurs conducteurs

Le Centre Communal d'Action Sociale participe aux frais liés à l'inscription du permis de conduire !

Pour toutes inscriptions au permis de conduire à compter du 1er juillet 2021,

le CCAS propose une participation forfaitaire de 60€ au financement des frais d'inscription du permis de conduire et de l'apprentissage anticipé à la conduite.

Critères d'attribution :

- *Être âgé(e) de 15 à 20 ans
- *Être résident(e) dans la commune

Pièces à fournir :

- Un justificatif d'identité
- Un justificatif de domicile
- Un justificatif de paiement des frais d'inscription

Aide aux activités sportives, culturelles ou de loisirs

Une aide de 50€ par enfant.

Critères d'attribution : Activité pratiquée par un enfant jusqu'à ses 16 ans, domicilié sur Moulins-Sur-Tardoire et une seule activité par année scolaire. Subvention versée directement aux clubs, associations, fédérations ou tout autre prestataire culturel.

Aide aux voyages scolaires, périscolaires, linguistiques et d'échange culturel

Une aide de 70€ par enfant

Critères d'attribution : Voyage effectué par un enfant domicilié sur Moulins-Sur-Tardoire. Voyage d'une durée supérieure à 2 jours. Jusqu'à 18 ans. Un seul voyage par année scolaire. Subvention versée directement à l'organisateur du voyage ou séjour.


PRÉSENCE VERTE CHARENTE
SERVICES À DOMICILE
sur tout le département de la Charente

PRÉSENCE VERTE CHARENTE

Renseignements au
05.45.97.81.30

Site internet : presencevertecharente.fr

Email : contact@pv16.fr


Senior Compagnie
Plus qu'une aide, une compagnie

Sénior Compagnie

Renseignements au 05.45.94.98.73

Site internet :

<https://angouleme.senior-compagnie.fr/>


MAISON & SERVICES
Ménage • Repassage • Jardinage • Nettoyage

Société CAVALIE

Renseignements au

05.45.66.22.11


ehpad
MONTBRON
Établissement Hébergeant
Des Personnes Agées Dépendantes

Ehpad de Montbron Tarifs, contacts et renseignements au **05.45.70.45.60**

du lundi au samedi à partir de 14h00.

Email: administration@ehpad-montbron.fr

Site : ehpad-montbron.fr

L'Environnement

JARDINER LA RUE:

La commune de Moulins-sur-Tardoire participe au projet « Jardiner la rue », initié par la CDC. Il s'agit d'effectuer des essais de végétalisation des pieds de murs de nos villages, dans le but d'accompagner la démarche « zéro phyto » et de favoriser l'acceptation des herbes folles par l'ensemble des citoyens. Le 26 mars dernier, des élu-e-s de la commune ont ainsi tenté l'expérience en semant des graines de fleurs au pied de certains murs de la commune. Nous ne savons pas encore si cette expérience sera couronnée de réussite mais il s'agit avant tout, pour les citoyens que nous sommes, d'envisager les « mauvaises herbes » différemment, de changer notre regard sur celles-ci. Avec l'obligation du « zéro phyto », c'est également une démarche qui permet une gestion différente des espaces .



EMBELLISSONS NOS ESPACES PUBLICS:

La reconstruction de la salle polyvalente de Vilhonneur étant terminée, nous nous sommes occupés des plantations pour l'embellissement des espaces verts. Des Campanules roses et bleues ainsi que des Althéas de trois couleurs différentes ont été plantés début avril. Des thymys luisants ont été ajoutés en complément mi-mai. Le choix des espèces a été réfléchi par la commission environnement: les critères étaient des plantes sans trop d'entretien et qui ne nécessitent pas trop d'eau en ces périodes de sécheresse.



Dans les jardinières devant la salle de Rancogne des Sauges, des Géraniums et

autres plantes y ont été plantés mi-mai.

Les plants ont été achetés à la jardinerie de Chazelle et les plantations faites en interne cela pour un coût de 470€



PARTICIPEZ A L'EVOLUTION DU TRI ET DU SERVICE DE COLLECTE

En date du 12 avril dernier, à la demande de CALITOM, une rencontre a eu lieu entre élus et Mr Chamouveau, Directeur Général Adjoint Calitom, pour nous proposer la possibilité de tester la collecte des ordures ménagères en sacs transparents gratuits.

Ce test se réalisera en même temps sur les communes de Rivières et Moulins-Sur-Tardoire (tournées de ramassage identiques). Nous avons accepté aux conditions de laisser le choix aux habitants d'utiliser à leur convenance sacs transparents ou noirs, et la collecte simultanée des deux, contrairement au test effectué sur d'autres collectivités, pour lesquelles les sacs noirs étaient refusés (exemple : Chasseneuil).

Lancement de l'opération envisagé semaine 36 ou 37 (septembre 2022), distribution en porte à porte des sacs transparents ainsi que des jaunes.

ACHAT GROUPE de COMPOSTEURS

Changement de tarifs au 1^{er} juin 2022 et fin des composteurs de 600 litres très peu utilisés.

		1 ^{er} équipement	A partir du second
	Bio seau Compostage partagé et en tas	Gratuit	-
	Composteur 400 L plastique + bio seau	Gratuit	40 € TTC
	Composteur 800 L bois + bio seau	47 € TTC	85 € TTC

VENTE DU HANGARD COMMUNAL (site de Vilhonneur)

En date du 5 avril 2022, après décision du Conseil Municipal à la majorité, la vente de l'ancien hangar communal sis à "Le Gros Noyer" a été attribuée à un jeune artisan de la commune.

Du fait de cette vente le container à verre a été déplacé, rue de l'église, à côté de la mairie et de l'aire de jeux. Un panneau à l'attention des utilisateurs, a été installé sur l'ancien lieu, et l'information est mentionnée sur notre site internet.

L'Environnement

RÉSERVE D'EAU PLUVIALE.:



Comme cela était inscrit dans le programme de notre équipe municipale, l'économie de l'eau potable du réseau est une priorité tant écologique que citoyenne et économique.

A cet effet, une réserve destinée à recueillir les eaux pluviales a été créée derrière le hangar communal au lieu-dit les Gouttes.

Cette réserve, creusée dans le sol, pourra contenir les eaux de pluie collectées depuis le toit du hangar communal. Elle sera sécurisée par la pose d'un grillage dans toute sa périphérie.

Cette eau sera utilisée pour l'arrosage des arbres, arbustes et fleurs du territoire communal lors des périodes plus sèches. Transportée à l'aide du tracteur municipal et d'une remorque, les agents du service technique pourront arroser par simple déclivité sans utiliser de pompe.

Pour un coût total de 9500€ TTC sans subvention, dossier non retenu par la préfecture.



AAPPMA : ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

La Tardoire coule sur la commune de Moulins-sur-Tardoire sur une longueur importante et c'est la raison pour laquelle l'AAPPMA de la Rochefoucauld et des communes avoisinantes y fait plusieurs organisations.

L'atelier Pêche Nature («École de Pêche») créé en septembre 2021, rassemblant les AAPPMA de Chasseneuil, Marthon et La Rochefoucauld s'y rend régulièrement, soit sur la Tardoire, au niveau de l'île, ou sur le plan d'eau de Landaudrie. Ces 2 zones ne présentent pas de danger pour initier les enfants à la pêche. L'APN est ouvert aux enfants à partir de 8 ans. Il fonctionne à raison de 2 séances par mois, une le mercredi après-midi encadrée par un guide de pêche et des bénévoles de 14 heures à 16 heures 30 et la seconde, le samedi de 9 heures 30 à 12 heures, entourée par des bénévoles ayant reçu une formation. L'effectif compte désormais 9 jeunes âgés de 8 à 16 ans (7 sont adhérents à notre AAPPMA). Les jeunes (filles ou garçons) qui seraient intéressés par cette initiation à la pêche et à la connaissance du milieu aquatique, peuvent s'inscrire pour la saison prochaine qui débutera début septembre. Si vous souhaitez inscrire votre enfant, merci de prendre contact, dès maintenant, auprès de Thierry au 06-12-44-61-69. Le matériel, les appâts sont fournis. Une participation de 30 €uros pour l'année (année courant de septembre à juin) est demandée, ainsi que d'être détenteur de la carte de la pêche de l'année en cours.

D'autre part, le dimanche 03 juillet de 9 heures à 17 heures, pour la seconde année consécutive un raid carnassier, en no-kill, (remise à l'eau du poisson obligatoire après l'avoir mesuré et photographié), par équipe de 2 se déroulera sur le site de Landaudrie, point de rassemblement et de restauration.. Il a lieu sur la Tardoire de l'aval du pont de la Chaise à la passerelle de la Ramisse. Ceux qui souhaiteraient y participer trouveront toutes les informations et les bulletins d'inscription sur le site www.aappmalarochefoucauld16.fr. Pour les novices ou non pêcheurs, il s'agit d'un style de pêche sportive qui est particulièrement apprécié des jeunes générations. La moyenne d'âge des pratiquants à notre 1^{er} concours était de 33 ans. c'est une pêche qui se pratique aux leurres avec un appât artificiel successivement projeté puis ramené au moyen d'un moulinet. Dans la pêche au leurre, c'est en général l'animation que le pêcheur au lancer s'emploiera à donner au leurre qui provoquera l'attaque des poissons, qui constitue l'attrait principal et spécifique de ce type de pêche. Vous pouvez venir voir cette technique qui demande beaucoup de précision.

L'association en 2021 comptait 535 adhérents, dont 35 habitants de la Commune de Moulins-sur-Tardoire.

Nous tenons à remercier Madame Le Maire, son Conseil Municipal et ses employés communaux qui aident beaucoup notre association tout au long de l'année, lors de nos différentes actions.



L'Environnement

L'AMBROISIE

Cette plante est une espèce envahissante qui provoque de graves allergies lors de l'inhalation de son pollen et qui est également problématique au niveau de l'agriculture.

Elle germe de fin mars à début avril pour atteindre une hauteur finale de 30cm à 2m au mois d'août et produire plus de 3000 graines par plante à l'automne.

Arrêté préfectoral : 2019-05-22 Art 1 :

Afin de prévenir l'apparition des espèces d'ambrosies trifide et épis lisses, de juguler la prolifération de l'espèce, et de réduire l'exposition de la population à leurs pollens, les propriétaires ou les personnes en charge de l'entretien d'un terrain pour le compte d'un propriétaire (fermiers, locataires ou occupants à quelque titre que ce soit), sont tenus de :

- prévenir le déplacement des graines.
- prévenir la pousse des plants.
- détruire les plants.

D'autre part, l'Agence Régionale pour la Santé (ARS) a missionné FREDON NA, structure indépendante, pour lutter contre l'ambrosie en sensibilisant et en formant les différents publics pouvant être touchés par celle-ci.

En 2022, Fredon, avec le soutien de notre Communauté de Communes, relance cette démarche.



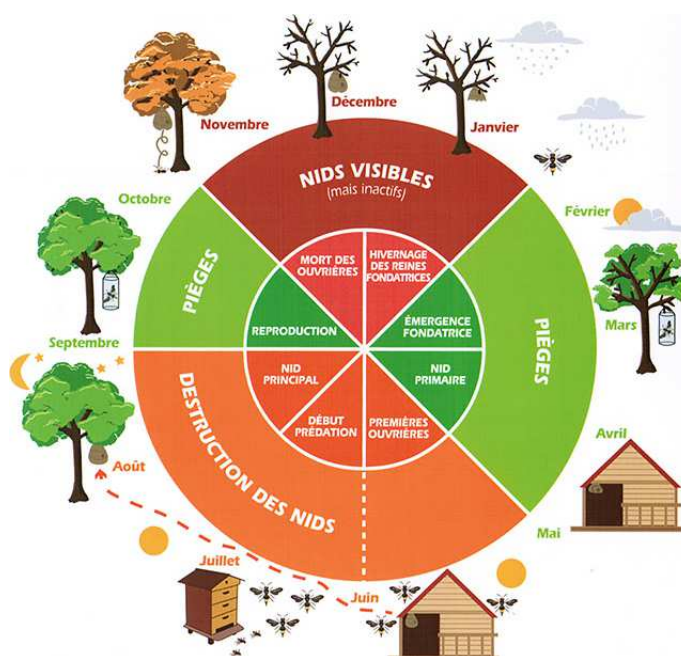
HALTE AUX FRELONS ASIATIQUES



Notre commune s'engage à vos côtés pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique. Cette année encore , une participation financière de 50 euros sera attribuée pour l'enlèvement , par un professionnel ,d'un nid

de frelons asiatiques.

Le piégeage reste l'arme la plus efficace pour éviter la formation des nids. Selon les conditions climatiques , l'installation de pièges fabrication maison ou de pièges à guêpes permettent , en mars ou avril , de capturer les reines fondatrices. Plusieurs recettes existent pour la fabrication de l'appât présent dans les pièges. Un cocktail à base de bière brune, de vin blanc et de sirop a fait ses preuves sur de nombreux sites .



La fibre

Notre commune est maintenant éligible à la fibre, vous pouvez contacter les opérateurs téléphoniques pour son installation.

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



**Vous êtes propriétaire de terrain ?
alors vous avez la responsabilité de l'entretien
de votre végétation et de vos plantations**

Le recours à un professionnel est vivement recommandé
notamment en cas de situation dangereuse ou complexe

LE YOGA



La pratique du yoga vous intéresse ? Vous êtes initiés ou débutants ?

Prana Yoga Nat vous accueille dans une ambiance chaleureuse et bienveillante depuis le 9 septembre 2021 à la salle des fêtes de Rancogne sur la commune de Moulins-sur-Tardoire. Le jeudi, de 18h à 19h15, le cours compte déjà une quinzaine d'inscrits.

Du yoga ? Pourquoi ?

Pour favoriser le bien-être, mieux gérer ses émotions et sa relation aux autres, améliorer la souplesse, se connecter à son corps, dépasser ses peurs, s'apaiser, s'étirer, se muscler, mieux se connaître, diminuer son stress et les tensions corporelles, travailler la visualisation, apprendre à lâcher prise, développer la confiance en soi et l'autonomie, accroître la motivation, améliorer l'attention, la concentration, la mémorisation, faire face aux exigences scolaires / professionnelles...

« *Le yoga est l'installation de l'esprit dans le silence* » Patanjali

Par la pratique précise et rythmée de postures (asanas en sanskrit) très simples ou plus compliquées, le hatha yoga permet au pratiquant une maîtrise du corps, de l'esprit et des sens. Il trouve son origine dans des textes anciens, les Yoga Sutras du sage Patanjali. Cette discipline s'adresse à tout le monde, il existe différents niveaux selon que vous soyez débutants ou plus expérimentés dans la pratique. Les supports utilisés peuvent être une brique, un coussin, une sangle ou le mur ! Le contrôle du souffle (pranayama), la concentration (dharana) et la méditation y sont associés. La relaxation en fin de séance permet de faire bénéficier le corps et le mental du travail réalisé. Pour partager encore plus de bons moments, des séances en ligne sur l'application zoom, des ateliers et retraites, des cours particuliers complètent l'offre des cours à Moulins-sur-Tardoire, Chazelles, St Germain et St Projet St Constant.

Pour toute information, vous pouvez visiter le site <https://www.prana-yoga-nat.fr/> et pour toute question, vous adresser à Nathalie par mail au contact@prana-yoga-nat.fr ou au 06 40 17 22 87.

LES ANCIENS COMBATTANTS



Ce dimanche 8 mai 2022, nous étions réunis devant le monument aux morts de Rancogne pour célébrer l'armistice de 1945.

Madame le Maire, les conseillers municipaux, les deux présidents des anciens combattants, leurs porte-drapeaux et les membres médaillés étaient présents.

La Cérémonie a débuté par une minute de silence pour tous les anciens, morts au combat. Les noms ont été cités. Une gerbe a été déposée devant la stèle par madame le Maire, ainsi que moi-même. Trois médailles ont ensuite été remises pour service rendu à la Nation : Le président des Anciens Combattants a décerné la médaille de la reconnaissance à la Nation à monsieur BACHELOT, et messieurs MOURET et LACOUTIERE se sont vu remettre la médaille du combattant.



Ensuite le texte de Mme la Ministre a été lu par Mme la Maire. La cérémonie s'est terminée par le chant des partisans.

Par la suite, la seconde cérémonie a eu lieu sur le site de Vilhonneur.

A l'issue de la commémoration, nous avons partagé le verre de l'amitié. Les anciens combattants de Rancogne ont pu fêter les médaillés ainsi que les 50 ans de l'association autour d'un repas convivial.



M. Christophe BRISOT Président des Anciens Combattants de Rancogne

LA CLASSE DE DECOUVERTE EN AUVERGNE DES CM1-CM2



Les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école de Vouthon sont allés en **classe de découverte en Auvergne** du 4 au 8 avril 2022. A leur arrivée, il y avait de la neige partout ! Certains n'en avaient jamais vu autant... Ils se sont tous lancés dans des batailles de boules de neige et ont même fait un bonhomme de neige. Ils étaient ravis ! Les enfants ont visité le **parc «Myocastors et**

kangourous» afin d'apprendre à connaître certains animaux comme les wallabys, les ragondins et les alpagas. Ils ont pu les caresser et leur donner à manger. Ils ont passé un très bon moment en leur compagnie. Après avoir travaillé sur **les volcans** en classe, ils ont pu les découvrir grande nature et il n'y a rien de mieux pour apprendre ! Ainsi, ils ont gravi le **puy de Vichatel** et ont fait le **tour du lac Pavin**. Ils ont chaussé les raquettes à neige et ont parcouru les pistes de ski du **puy de Sancy**. Ils sont montés au sommet du **puy de Dôme** en utilisant *le Panoramique des Dômes* et ont aussi découvert le **volcan de Lemptégy** à travers un jeu de piste. Chaque visite était guidée par des professionnels. Une journée au **parc d'attractions Vulcania** leur a donné l'occasion d'apprendre tout en s'amusant. Malgré la météo qui n'a pas été très clémente et quelques péripéties, les enfants garderont un très bon souvenir de ce séjour qui leur a permis de renforcer et d'approfondir leurs connaissances mais aussi de vivre une expérience unique avec leurs camarades de classe.

Ils remercient vivement les municipalités de Moulins/Tardoire, de Vouthon, de Saint-Sornin et d'Orgedeuil ainsi que l'Association des parents d'élèves du RPI sans qui ce voyage n'aurait pas été possible !





Le 29 Janvier dernier, l'association réunie en assemblée générale, a fait le bilan de l'année passée et préparé le programme 2022. Rapport moral d'activités et rapport financier ont été adoptés à l'unanimité. Ci-dessous, vous trouverez le planning pour les manifestations à venir :

Repas de la St-Jean : 25 juin (Site de LANDAUDRIE)

Véhicules d'Antan : 26 juin (Site de LANDAUDRIE)

Rallye touristique : 17 juillet (Salle des fêtes RANCOGNE)

Bric à Brac : 7 août (Site de LANDAUDRIE)

Repas Paëlla : 10 septembre (Site Mairie VILHONNEUR)

Repas Fruits de mer : 29 octobre (Salle des fêtes VILHONNEUR)

Pour les différentes manifestations, vous pouvez vous inscrire par téléphone au **06 33 53 06 96** ou **06 78 32 11 87**.

REPAS CHOUROUTE DU 02 AVRIL 2022

Le FLPA a accueilli plus de 150 personnes dans la NOUVELLE salle des fêtes de Vilhonneur.

Nous affichions complet comme d'habitude ☺



BIBLIOTHEQUE

La NOUVELLE bibliothèque a pu ouvrir ses portes dans l'ancienne mairie de Rancogne.

Plus grande, plus conviviale et lumineuse, elle est ouverte tous les vendredis de 15H30 à 18H00.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La Gymnastique Volontaire a lieu tous les mardis dans la salle des fêtes de Rancogne.

De 19H à 20H, un animateur diplômé prend en charge les adhérents dans la bonne humeur.



PROGRAMME DU MOULIN DE LA PIERRE

Journée du patrimoine de pays et des moulins :

Samedi 25 et dimanche 26 juin, 9h, le Moulin de Rochebertier se raconte. Au bord de la Tardoire, venez découvrir la riche histoire du dernier moulin à cadre de sciage pour la pierre. Démonstration de sculpture sur pierre par les adhérents de l'association Pierre et Savoir-faire. Exposition-vente au profit de l'association Fleur d'Isa. Gratuit de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Expositions :

Juillet : Les travaux des adhérents de l'association Pierre et Savoir Faire sont présentés dans la galerie du Moulin de la pierre. Inauguration le 7 juillet 2022. Gratuit, ouverture tous les jours de 14h à 18h sauf les samedis.

Août-septembre : Le Zimbabwe s'expose au Moulin de la Pierre, Fiona Paterson, Rickson Zavare, nommé meilleur sculpteur en 2022, Goodson Mlera, Noah Tabo et Alexander Chitungo. Inauguration le 2 août en présence des artistes. Gratuit, ouverture tous les jours de 14h à 18h sauf les samedis.

Ateliers :

Été actif : lundis 11, 18 et 25 juillet, 1er et 8 août, ateliers d'initiation à la sculpture.

Tarifs et inscriptions sur le site eteactif16.lacharente.fr ou l'office de Tourisme de La Rochefoucauld Porte du Périgord.

Manifestations :

Nocturne le 22 juillet : la grotte du Placard en collaboration avec le Département et l'association Préhistoire en Tardoire. Tarifs et inscriptions au 06 62 96 29 37, www.prehistoire-montbron.net ou l'office de Tourisme de La Rochefoucauld Porte du Périgord.

Fête de la préhistoire, le 7 août : le site de Rochebertier en collaboration avec le Département, la grotte du Placard et l'association Préhistoire en Tardoire pour les animations. Jeudi 28 juillet et mardi 16 août, atelier préhistoire sur l'île de Rochebertier, De 15 à 18h.

Tarifs et inscriptions au 06 62 96 29 37, www.prehistoire-montbron.net ou l'office de Tourisme de La Rochefoucauld Porte du Périgord.

LE CLUB VAL Vilhonneur Amitié Loisirs

Après 14 ans de bons et loyaux services, Michèle Riffé se retire de la présidence du club VAL (Vilhonneur Amitié Loisirs) et fait un appel à candidature pour lui succéder.

Le club VAL c'est :

- Un rendez-vous un mardi sur deux à la salle des associations pour se retrouver, discuter et jouer à divers jeux de société ;
- L'organisation du Bric à Brac le 3^{ème} dimanche de septembre sur le site de Vilhonneur
- Des sorties entre amis...

Si vous voulez faire partie du club Val ou proposer votre candidature au sein du bureau, contactez l'association :

• Par courrier à : VAL - 5 rue de l'église, Vilhonneur - 16220 MOULINS-SUR-TARDOIRE

• En déposant votre candidature en mairie

Par mail : secretariat@moulins-sur-tardoire.fr

CLUB AEROMODELISME LES LILIPUTIENS

Nous sommes une association Loi 1901 affiliée à la Fédération Française d'Aéromodélisme. Le club compte une vingtaine de licenciés.

Notre terrain est situé au lieu dit les Brûlés à Vilhonneur, commune de Moulins-Sur-Tardoire.

Nous disposons d'une piste en herbe de 160 m de long et d'infrastructures nécessaires à l'envol de nos aéronefs (petits et gros avions, hélicoptères, planeurs, ailes delta et drones).

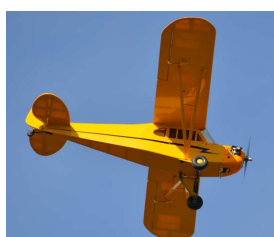
Vous nous trouverez essentiellement, si les conditions météo le permettent les samedis et dimanches après midi.

Nous vous accueillerons avec grand plaisir, répondrons à vos questions, essaierons de vous faire partager notre passion et pourquoi pas susciter de nouvelles vocations...

Une journée portes ouvertes sera organisée courant septembre.

Au menu, expositions statiques des modèles, démonstration en vol et possibilité de piloter l'avion école en double commandes.

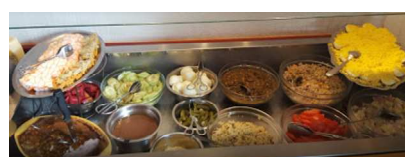
Pour tout renseignement ou adhésion au club vous pouvez contacter M. Quirin au 06 03 16 16 94



Au Rendez-Vous des Compagnons

Dégustez une cuisine traditionnelle, familiale et des plats faits maison.

Pour vos repas de groupes, fêtes de famille (anniversaires...), Anita peut aussi vous accueillir le week-end, sur réservation (à partir de 20 personnes). Renseignements au 05 45 62 03 88



POURQUOI ?

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire.



Cette démarche **citoyenne** vous permet :

- d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- d'être inscrit(e) **automatiquement sur les listes électorales** à vos 18 ans.

MODALITES :

- Vous présenter en mairie avec votre carte d'identité et votre livret de famille.

Dans la pratique, vous avez **jusqu'à 25 ans** pour vous faire recenser, **mais attention**, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels **le certificat de participation à la JDC** reste nécessaire.

Demande d'acte d'état-civil

via la plateforme SERVICE PUBLIC <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427>

Vous êtes de plus en plus nombreux à opter pour les demandes de copie d'actes d'état-civil de façon dématérialisée. Faciles et rapides, ces demandes sont également **gratuites**.

Ouvrir le site remplissez les informations dont vous avez besoin

Puis cliquez sur ->

Accéder au
service en ligne

puis ->



Commune concernée par l'acte
= commune où doit être transmise votre
demande
= celle en possession de l'acte recherché

Commune concernée par l'acte

Recherche de la commune où a eu lieu l'événement (naissance, mariage, décès).

* Code postal / Localité (Exemple: 35510 CESSON SEVIGNE)

Champ obligatoire.



Néanmoins, nous constatons de plus en plus fréquemment que les demandes des usagers sont mal formalisées et nous sommes destinataires de dossiers que nous ne pouvons traiter. **Les actes de naissance sont à demander à la mairie de votre lieu de naissance.** Dans l'onglet « commune concernée par l'acte » vous devez donc renseigner la commune de naissance et non la commune de votre domicile.

Ex : Vous êtes né(e) à Lille et domicilié(e) à Moulins-sur-Tardoire ; Vous souhaitez une copie de votre acte de naissance : vous devez saisir *Lilles* dans la zone « Commune concernée par l'acte ».

Sans cela, le dossier sera rejeté.

INFOS PRATIQUES



RAPPEL : LES FEUX DE PLEIN AIR (ARR. PRÉFECTORAL 3 MAI 2016)

Sont strictement **INTERDITS** toute l'année :

- Brûlage des déchets verts ménagers
- Brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises
- Feux d'artifices sans autorisation préfectorale
- Lâcher de lanternes célestes
- Brûlage des pailles soumises à la PAC

En date du 29 avril 2022 Madame le Maire a pris un arrêté prescrivant la lutte contre les aboiements des chiens, consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et en mairie.

Relais paroissial : Pour tout événement heureux ou douloureux survenant dans vos familles ou dans celles de vos proches, n'hésitez pas à contacter :

Pour le clocher de Rancogne :

- Mme de Barbarin au 05 45 23 11 23
- Mme Laporte à la maison paroissiale de la Rochefoucauld

Pour le clocher de Vilhonneur :

- Mme Balotte au 06 75 99 94 56

Ouverture au public de la Mairie Moulins-Sur-Tardoire (site de Vilhonneur):

Lundi de 9h00 à 17h00

Jeudi de 9h00 à 18h30

☎ 05 45 23 11 68

Mardi de 9h00 à 18h30

Vendredi de 9h00 à 18h30

mail : secretariat@moulins-sur-tardoire.fr

Mercredi fermé

Service communication: Mairie de Moulins-Sur-Tardoire

Ont participé à ce numéro : Brigitte Précigout, Nathalie Lepretre, Natacha Olivier, Maryline Mazeau, Éric Tardieu, Loïc Bonneau, Régis Pascal et toutes les associations.

Crédits Photos : Commune de Moulins-Sur-Tardoire. Impression : Mediaprint & Cie – Chasseneuil sur Bonniere. Tirage : 380 exemplaires